

*Ecole élémentaire de Fauverney  
Place de la Mairie  
21110 Fauverney  
03.80.39.00.31*

à *Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Monsieur le Maire de Fauverney  
La commission scolaire*  
Aux *Parents d'élèves élus*  
Aux *Enseignants*

### **CR du CONSEIL D'ECOLE du 16 OCTOBRE 2017**

Présents : Mme Joeffroy, M Bigeard, M Brigatti pour la commune  
Mmes Jacques, Lagarde, Bruschera, parents d'élèves élus  
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants

Excusés : Mme Atwood M., M Dereclenne JL

#### ➤ **Présentation du nouveau conseil**

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.

Un point est fait sur les titulaires et les suppléants :

Titulaires : Mme Jacques, Mme Lagarde, Mme Bruschera

Suppléants : néant

(Il n'y a pas de suppléant car seulement 3 personnes se sont présentées pour les élections des parents d'élèves)

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés les : **jeudi 8 février 2018, lundi 11 juin 2018**

#### ➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Les comptes sont semblables à ceux d'un début d'année. Quelques dépenses pédagogiques ont été réalisées pour les 3 classes. L'équipe pédagogique remercie la commune pour la subvention annuelle 2017 qui a permis de financer en partie les transports des sorties scolaires de fin d'année. Le matériel pédagogique récemment acquis est présenté. Le bilan financier de la fête de l'école est présenté. Il se trouve en annexe du compte rendu.

➤ **Effectifs de la rentrée**

*Pour cette rentrée 2017, la répartition est la suivante :*

	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>GS</i>	
Classe de M Mangin	10	6	11	27
	<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	
Classe de Mme Van Bergen	4	7	8	19
	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>		
Classe de M Roy	8	9		17
			<b>Total</b>	
			<b>63</b>	

Par rapport à l'an passé, les effectifs sont en augmentation (+4) mais la répartition des niveaux différente a nécessité une bascule du cours triple sur la classe de Mme Van Bergen. Il y a 5 enfants susceptibles d'entrer en petite section à la rentrée. Il faut toutefois faire les démarches auprès de ces familles pour s'en assurer (problème de nourrice, de garde...). Comme chaque année, il faut être vigilant et mobilisé pour pérenniser notre école.

➤ **Point sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018**

Monsieur Bigeard fait le point sur la situation. Il rappelle le fil des événements de la fin d'année 2016-2017, ses démarches auprès de la DASDEN, sans succès. Le conseil d'école et le conseil municipal restent mobilisés.

En cas de retour à la semaine de 4 jours, il faudra être vigilant sur la gestion du mercredi matin.(garderie, centre aéré...)

➤ **Règlement scolaire**

Le règlement scolaire a été mis à jour pour se conformer au nouveau règlement départemental puis validé. Un exemplaire sera attaché au présent compte-rendu et disponible sur demande des parents.

➤ **PPMS et point sur l'exercice**

Le PPMS a été mis à jour comme à chaque début d'année scolaire. Un nouveau document servant de support pour l'élaboration de ce dernier a été transmis aux directeurs pendant la période estivale afin qu'ils puissent se l'approprier et le compléter, comme l'année passée. Ce document est présent dans chaque classe et a été porté à la connaissance de l'ensemble des enseignants et ATSEM.

Un premier exercice s'est déroulé le 3 octobre. Un document de synthèse de cet exercice a été rédigé. Le système d'alarme incendie de la maternelle va être réparé et testé.

➤ **L'aide individualisée**

Nous avons suivi les nouvelles directives données par l'Inspection d'Académie ( APC, activités pédagogiques complémentaires) et procédé à la mise en place de cette aide auprès des élèves concernés dès la première période.

Dans le choix des jours et des horaires, nous avons bien sur pris en compte les rythmes scolaires et leurs contraintes . Nous avons reconduit 2x 1/2h pour permettre aux enfants bénéficiant des APC de rejoindre facilement les activités des TAP par la suite.

Monsieur Mangin, enseignant de maternelle, participe activement à ce dispositif. Je remercie donc les parents de maternelle d'être ponctuels afin de lui permettre d'assurer dans de bonnes conditions ces APC.

Pour cette première période, 6 élèves bénéficient de ce dispositif avec des axes de travail tel que la lecture, l'écriture, l'orthographe ou encore les mathématiques.

### ➤ **Aménagement et équipements des écoles**

#### Au primaire :

- réparation des sanitaires
- aménagement du fond de la cour après la coupe de la haie (merci à M Quillardet pour le travail réalisé)
- achat d'un disque dur de sauvegarde pour l'ordinateur de direction

#### A la maternelle :

- Projet « ours » : une subvention de 300€ a été débloquée afin de finaliser le projet. L'ours a été recouvert d'une résine afin qu'il puisse être exposé de façon durable aux yeux de tous. Merci à la commune.
- un sanitaire pour les garçons a été réparé
- réparation des portails à finaliser : l'entreprise a les pièces pour la réparation, il faut maintenant qu'elle se déplace jusqu'à Fauverney...
- M Mangin souhaite équiper la cour de l'école d'un bac à sable. Un représentant de jeux extérieurs pour les collectivités a justement rdv ce jeudi 19-10 à la mairie, M Brigatti se renseignera sur ce qu'il est possible d'envisager pour répondre à la demande de M Mangin.

Monsieur Brigatti informe les enseignants du primaire qu'il pourrait y avoir des nuisances sonores le 4 décembre. Une nacelle installera les décorations de Noël sur les murs de la mairie.

Quelques sorties sont déjà effectuées et/ou programmées :

Piscine de septembre à fin décembre : l'ensemble des enfants de l'élémentaire et les grandes sections de maternelle se rendent actuellement à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune, l'équipe enseignante l'en remercie. De nombreux parents se sont proposés pour encadrer ces séances, merci également à eux.

### ➤ **sorties**

Sortie maternelle le 16/10 : Spectacle de Jean René à Thorey en plaine : chansons au programme avec les école de Magny et de Thorey. Le spectacle a duré 1h devant environ 120 enfants et accompagnateurs enchantés.

Sortie cycle 2 et 3 le 16/10 : Dans le cadre de la semaine du jardinage à l'école, les deux classes de primaire se sont rendues aux serres de Crimolois afin d'en découvrir le fonctionnement. Les élèves ont également pu réaliser une composition florale sur le thème d'Halloween qu'ils ont rapportée chez eux. Un grand merci à Monsieur et Madame Guilemain pour leur accueil.

Spectacle de Fin d'année : Monsieur Bigeard informe le conseil que la commune renouvelle sa subvention (environ 600€) pour le spectacle de Noël ainsi que l'organisation d'un goûter avant les vacances (vendredi 22/12). Il renouvelle également la dotation permettant d'acheter soit un cadeau individuel aux enfants, soit un cadeau collectif par classe. A charge aux enseignants de sélectionner le spectacle ainsi que les cadeaux. Ceux-ci seront, cette année, collectifs et permettront d'agrémenter les récréations (jeux collectifs d'extérieur par exemple).

➤ **Questions parents d'élèves élus**

Le problème de la sécurité aux abords de l'école lors des entrées et des sorties de classe est à nouveau soulevé. Trop de parents se garent sur les trottoirs devant la mairie alors qu'il y a des places disponibles sur le parking situé à côté de la mairie et devant le hangar municipal. Des stationnements sur la route même sont également constatés. Les enfants venant en vélo sont ainsi amenés à slalomer entre les voitures. Un rappel au civisme sera fait dans un premier temps.

Concernant le périscolaire, une question est posée sur les taux d'encadrement lors de la prise en charge des enfants par le personnel de la communauté de commune. En effet, il a été constaté un déplacement hors des locaux scolaires de 13 maternelles avec un seul accompagnateur (déplacement sur un trottoir). L'enseignant de maternelle, face à cette situation et par conscience professionnelle, a dû accompagner ce déplacement. (pour rappel, au niveau de l'Education Nationale, un taux de 1 accompagnateur pour 8 enfants est requis en maternelle, 1 pour 12 à l'élémentaire.)

A l'inverse, est-il normal qu'un personnel soit seul avec un enfant sur un trajet en voiture de Fauverney à Rouvres pour la restauration scolaire ?

Monsieur Roy demande à Monsieur le Maire de se renseigner sur les taux d'encadrement lors des activités périscolaires (garderie, cantine, TAP).

En ce qui concerne la grève du 10 octobre, les parents devaient informer la communauté de communes de l'inscription ou non de leur(s) enfant(s) le jeudi 5 octobre, 10h au plus tard sous peine de pénalités financières... Bien avant les 48h imposées par la Loi aux enseignants pour se déclarer grévistes ou non, ce qui n'est pas acceptable. Par contre, pour la grève des personnels du périscolaire à la même date, les enseignants n'ont pas été officiellement informés.

Séance levée à 19h30

**Le président du Conseil d'école**

**Représentant des parents d'élèves élus**

## Annexe

### BILAN FINANCIER DE LE FETE DE L'ECOLE 2016-2017

Recette	+ 2.210 €	
Fond de caisse		-110,00 €
dépenses		-804,26 €
bénéfices	+1.295,74 €	

#### Détails des dépenses

<i>dénomination</i>	<i>montants</i>
Épicerie – verres – assiettes	158,23 €
Rosette	14,40 €
Glaces	44,50 €
Pizzas	216,00 €
Bonbons	47,56 €
Coti jouet (bracelets)	23,17 €
boissons	300,00 €
Total	804,26

*(chaque dépense est justifiée par une pièce comptable qui est envoyée à l'OCCE21, organisme qui vérifie et valide chaque année la gestion de la coopérative scolaire. Les comptes pour l'année scolaire 2016-2017 ont été validés début octobre.)*